



Patrimoine et Développement du Grand Grenoble



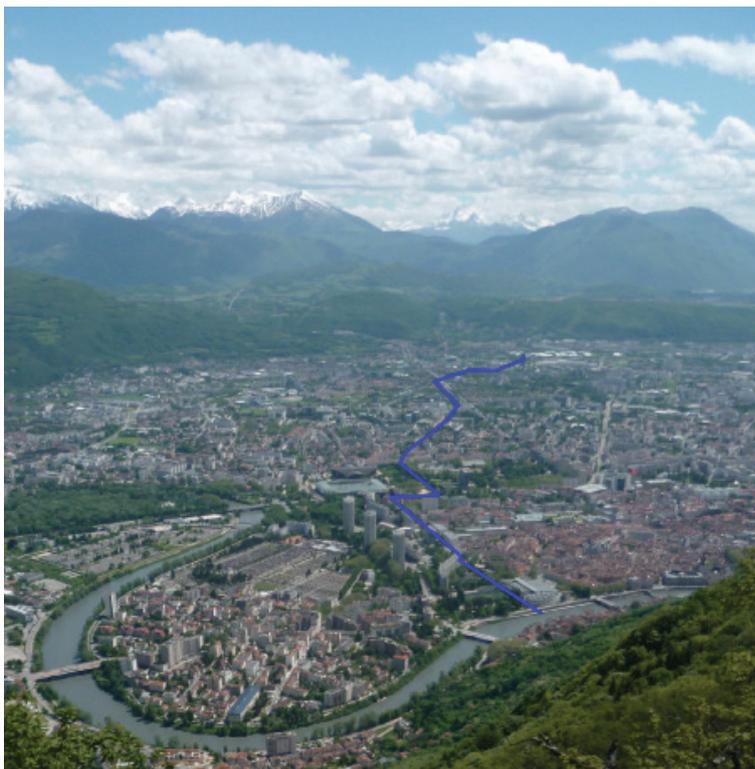
Le Verderet, un petit torrent
du bassin grenoblois au gré de ses
caprices

Le Verderet

Autrefois, ce ruisseau vif courait à travers la plaine, pour apporter aux rares habitants dont il traversait les hameaux, une eau descendant de la montagne.

Il n'est plus guère apprécié aujourd'hui car il lui est arrivé de sortir de son lit, se révélant plus dangereux qu'utile, aussi les Grenoblois ont-ils tenté de maîtriser ses écarts.

Peu à peu et par tronçons il a été recouvert par le béton, pour l'empêcher d'inonder les terrains qu'il traversait lors des crues qui augmentaient beaucoup son débit.



Lecours du Verderet sur son parcours de Brié et Angonne à son déversement dans l'Isère à Grenoble

photo Géocaching Internet

Ses fantaisies

Dans les années cinquante, les jeunes Eybinois avaient la joie de pouvoir s'y baigner aux jours les plus chauds, car il descendait tout droit du massif de Belledonne.

Au printemps on y lâchait quelques truites pour permettre aux passionnés de la pêche d'entrer en compétition avec leurs camarades.

Il espéra même être sollicité pour remplir la piscine de l'Abbaye, mais c'est la nappe phréatique qui l'emporta !

Qui se douterait des fantaisies qui accompagnèrent sa descente vers la grande ville, aujourd'hui où le nom de Verderet n'est plus très connu des Grenoblois ?

Son origine

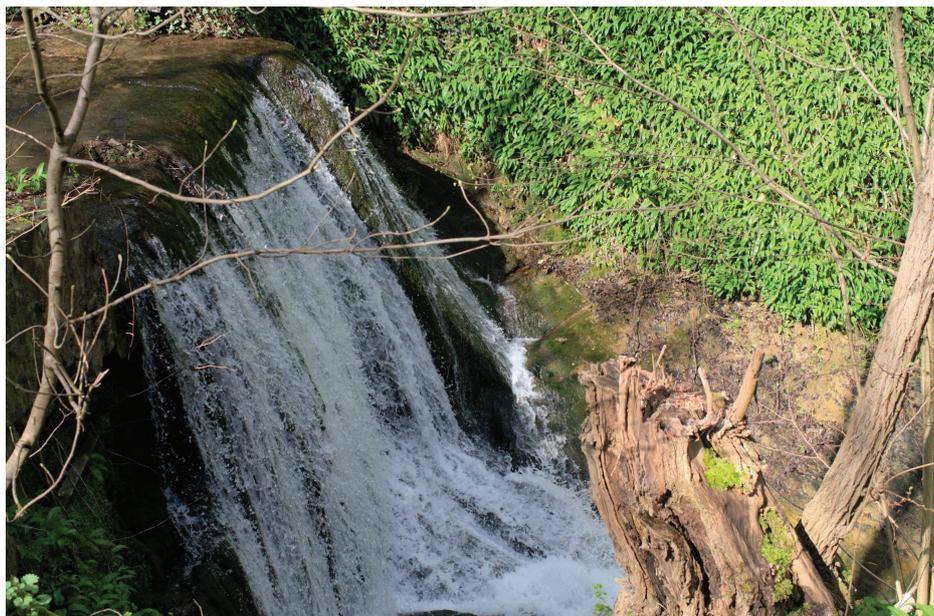
Quatre sources différentes : la Marèche, la Drevonne, le Villard et le Romage, se rejoignent pour former ce ruisseau qui a permis longtemps aux cultivateurs de la grande banlieue sud de Grenoble d'arroser leurs champs, dès la commune d'Eybens, avant de rejoindre les faubourgs et le centre-ville de Grenoble.

Tantôt ses riverains l'utilisaient dans leurs jardins, pour laver leur linge, y rejeter leurs eaux usées et faire fonctionner leurs moulins, tantôt il se gonflait des eaux de pluie et des cascades qui descendaient rapidement de la montagne à la fonte des neiges et il venait envahir la plaine en causant des dommages à ceux pour qui il était le reste de l'année une bénédiction.

D'Eybens à Grenoble c'est le dernier torrent qui traverse la vallée sur 6 km avant d'aller se jeter dans l'Isère. Il a été très canalisé mais les archives nous décrivent un petit ruisseau redoutable quand son volume et sa puissance devenaient menaçants.

Son parcours à travers les rues de la ville ...

Actuellement, nous le voyons encore passer discrètement vers les Ruires où il disparaît sous terre, puis il descend incognito vers le chemin de l'Abbaye, s'insinue sous la voie express en coupant la rue du Chapitre, rejoint le chemin Vieux dit Perrin, (qu'il longeait en donnant accès aux moulins qui y étaient installés), puis il suit la rue Moyrand, passant sous l'école Clémenceau, sous le parc Paul Mistral, le boulevard Jean Pain et enfin il rejoint le centre-ville au quartier Très Cloîtres.



Le Verderet à Eybens
photo J. de Guillebon

Sur le site de l'actuel parc Soulage de la Bajatière, qui était une belle propriété privée, reposait un lac de 60 m de long, alimenté par ses soins.

En 1963 il bordait encore le Chemin du Chapitre.

Rue de la station Ponsard il en barrait la sortie jusqu'à ce qu'il soit couvert, en 1968.

Sur les photos anciennes nous voyons tous les jardins ouvriers irrigués grâce à lui, jusque vers les années 1970.

Les anciens se souviennent de « cette jolie rivière bordée de saules ». Il y avait en ce temps un bistrot qui portait son nom « Le Verderet » car il faisait partie du paysage.

Les riverains en étaient propriétaires jusqu'en son milieu.

La jolie rivière subit l'industrialisation ...

Lorsque la ville s'est industrialisée il est devenu peu à peu comme un grand égout à ciel ouvert où l'on déversait toutes les eaux usées, domestiques et industrielles, aussi a-t-il fallu s'en occuper pour éviter les débordements et les épidémies.

Avec l'extension de la ville de Grenoble, ses fantaisies furent subies avec peine par les habitants même si parfois les plaignants étaient ceux qui l'utilisaient le plus.

Actuellement il commence par passer dans quatre bassins de désengrèvement et de désensablement, avant de descendre vers Grenoble, où on l'aperçoit encore aux Ruires, plus facilement l'hiver quand il n'y a pas de végétation. Il y est une nouvelle fois filtré puis emprunte le chemin d'un égout de 2,5 m de large.

Un bassin versant torrentiel a été conçu avec un piège à flottants, afin de retenir les gros éléments (déchets, grosses branches, etc.) qui peuvent encombrer le passage de l'eau et boucher les grilles d'accès à l'écoulement sous-terrain.

A Eybens, qu'il traverse de part en part, la commune a innové : un vélodrome sert une seconde cause : les crues éventuelles du ruisseau.

Parallèlement, le cours d'eau est surveillé dès son arrivée et le déclenchement des remplissages automatiques des bassins est prêt à fonctionner.



Bassin de retenue crue du Verderet et vélodrome d'Eybens

Le Projet a été étudié par Sogreah en 1986.

L'idée de créer un bassin d'orage qui pouvait aussi être utilisé pour des courses cyclistes n'est pas banale !!

Le vélodrome d'Eybens fut à l'origine conçu comme bassin amortisseur des crues du Verderet et c'est sans doute au cours des premières études que l'idée d'aménager ce bassin avec une piste pour les courses cyclistes s'est concrétisée.

Photo et texte provenant d'Internet

Au total, quatre bassins de rétention ont été construits pour éviter les dégâts causés par les crues :

- 2 à Tavernolles, de 18 000 et 28 000 m³
- 1 au vélodrome d'Eybens, de 18 000 m³
- et le plus récent aux Ruires, de 55 000 m³.

un des bassins de
rétention des crues
photo J. de Guillebon



Au XVI^e siècle,

...le Connétable de Lesdiguières ordonna que les moulins installés sur le Verderet soient construits à l'intérieur de la ville, surtout près de la porte Très-Cloîtres, pour rassurer les Grenoblois en cas de siège.

Mais il y eut des conflits sans fin avec les propriétaires des moulins, dans et hors la ville, surtout parce qu'ils revendiquaient la propriété exclusive des eaux.

A cette époque la surface de la ville était réduite même si les crues commençaient à être redoutées.

Ensuite, préconisation de nettoyages et purges

En 1741, les Consuls Echevins de la ville de Grenoble demandèrent aux riverains du Verderet de « repurger et nettoyer le canal, d'en faire emporter les immondices, boues, pierres, graviers et autres embarras, hors les portes de la ville en lieu convenable ... à peine d'amende et de répondre en leur propre des dommages et intérêts que le public et les particuliers en pourraient souffrir. »

A l'époque se trouvaient quelques moulins à farine tout au long du ruisseau.

La ville était donc sollicitée pour le « repurgement » de son lit et les habitants devaient jeter ailleurs leurs déchets.

Dans les archives de la ville nous retrouvons des affiches de la Mairie, lorsqu'il est temps de faire ce travail de nettoyage, pratiquement chaque année.

Elles donnent le nom des habitants, précisent leurs réclamations, le nom de tous les ponts et abreuvoirs concernés par ce nettoyage. Elles sont malheureusement très anciennes, le papier jauni est déchiré, l'encre a pâli et l'écriture est difficile à relire, aussi sont-elles difficilement exploitables.

En 1809, la mairie a listé les travaux à faire, avec à nouveau le nom des habitants concernés, la taille des propriétés ainsi que le prix du curage revenant à chacun, depuis la porte Très-Cloîtres jusqu'à l'Isère, car le Verderet en débordant inondait souvent le faubourg Très-Cloîtres.

Chaque année de nettoyage des factures détaillées étaient établies, avec les frais engagés pour rétribuer les ouvriers. Il s'agissait surtout de travaux effectués au centre-ville, la périphérie étant encore peu habitée à l'époque.

En 1839, les travaux de curage ont été répartis pour 1/3 à la charge de la ville et pour 2/3 à celle des riverains.

Moulinage de la soie

Peu après, nous voyons l'établissement d'une roue hydraulique sur le Verderet pour le moulinage de la soie et une autre pour faire fonctionner une fabrique de chocolat.

*Roue de moulinage de la soie
Provenance Internet*



Inondations, insalubrité

L'association des riverains se transforme en syndicat sous la tutelle des Ponts et Chaussées, il émet un impôt que recouvre le percepteur.

Un rapport est établi concernant la source « de la grosseur d'une bouteille ordinaire, ne se tarissant jamais, naissant dans la commune de Brié, au croisement de l'ancienne route de Vizille ».

Puis c'est encore l'inondation d'une partie du Faubourg Très Cloîtres et du Jardin Botanique qui posent problème.

Les plaintes se multiplient pour les débordements du Verderet venant du faubourg Très-Cloîtres, depuis l'agrandissement de l'enceinte. On supprime les écoulements coté Île Verte.

Ces inondations sont une véritable calamité publique, elles occasionnent de graves dommages aux propriétés qui jalonnent le ruisseau. Le faubourg Très-Cloîtres est devenu un vaste hôpital.

La partie hors les remparts Haxo provoque des conflits sans fin entre les riverains et la Mairie de Grenoble. Les habitants se sont constitués en Syndicat, mais leurs moyens financiers sont limités.

Il devient urgent de dompter le Verderet que les habitants utilisent selon leur bon vouloir, y jetant toute sorte de déchets, ce qui entraîne même une propagation de fièvre typhoïde. Ils y lavent leur linge, y jettent leurs ordures et les tanneries y envoient leurs eaux souillées.

Dans les années 1880, les habitants demandent qu'il soit couvert sur toute sa longueur pour faire disparaître l'insalubrité causée par les rejets des riverains, surtout ceux des moulins et blanchisseries, car les tanneries ont dû fermer peu à peu à cause des odeurs et des déchets qu'elles produisaient...

Entre 1905 et 1915 : la Mairie de Grenoble ordonne le curage du Verderet de la rue Lesdiguières au fossé d'enceinte, car il peut endommager les fortifications.

Il est officiellement imposé en mai 1906, 1908, 1909, 1910, 1911, 1912, 1913, 1914 et 1915.

(En 1912, on constate l'écoulement des eaux sur le terrain militaire et en juillet 1914, l'armée signale en mairie l'infiltration des eaux du Verderet risquant d'emporter le chemin de ronde ; à l'époque l'Armée possédait de nombreux terrains au centre-ville et elle interdisait d'en encombrer les abords.)

Le long du parc Paul Mistral, des terrains marécageux appartenaient aussi à l'armée et se trouvaient souvent inondés.

La ville déclare que les inondations sont causées par le débordement du Verderet et non par les égouts, en conséquence sa responsabilité ne peut être engagée !

Des plaintes émanent d'une épicerie noyée durant 48 h qui demande dédommagement, d'une scierie qui constate que ses machines sont submergées et qu'il faut démonter ses moteurs, de particuliers réclamant une aide pour leurs caves et les rez-de-chaussées noyées. Rue Moyrand les égouts qui débordent causent aussi des dégâts et les habitants demandent à la Mairie de venir le constater. Un épicier déclare avoir perdu pour 585 francs de litres de vin !

Un peu plus tard la mairie de Grenoble accorde un prêt de 19 500 francs au syndicat pour le curage du lit du ruisseau et les intéressés doivent reconstituer leur syndicat.

En 1925, le Verderet alimentait le lac du Bois Roland, situé sur le polygone du génie, qui est aujourd'hui le parc Paul Mistral.

En mars 1932 : le Verderet appartenant aux propriétaires des deux rives, la Mairie rappela aux riverains la somme prêtée pour le repurgement complet. Cette somme fut remboursée peu à peu. Mais elle ne put pas reprendre à son compte tous les travaux nécessaires à l'entretien du ruisseau. Il y avait aussi la petite Mogne, la grande Mogne, (autres petits cours d'eau serpentant sur la plaine grenobloise), et elle ne pouvait faire face financièrement à

toutes les récriminations. Elle ne s'occupait pas des parties privatives, et d'autre part le ruisseau avait été recouvert en partie sans autorisation.



Le Verderet
photo Gérard Pachoud

Un courrier de Mr Soulage de la Mairie rappela que l'association avait toujours remboursé, il fallait donc qu'elle continue ! Sinon les autres syndicats se mettraient aussi à demander de l'aide. Et les riverains avaient une part de responsabilité. Par ailleurs des ouvrages, installés sans autorisation pouvaient gêner l'écoulement des eaux en temps de crue.

L'année suivante, *Paul Cocat*, avocat et Maire de Grenoble déclara :

« Pour l'embellissement et l'hygiène de ce quartier (l'Abbaye) on se demande si on ne devrait pas faire disparaître cette verrue dans un quartier qui va être embelli ».

On commence à canaliser le Verderet...

Dans le même temps fut effectuée la canalisation du tronçon Joseph Chanrion/Hébert par la ville de Grenoble, autorisée par le propriétaire Adrien Paul qui abandonna ses droits sur le ruisseau contre une somme de 7000 f. C'était un des 25 propriétaires riverains, dont l'eau alimentait la tannerie (même si ces eaux relativement souillées étaient impropres à tout usage). Le propriétaire demanda à être indemnisé car il ne pouvait plus utiliser certaines prises d'eau.

Construction d'un aqueduc pour la traversée du parc Paul Mistral

La ville construisit alors un aqueduc en béton armé pour la traversée du Parc Paul Mistral, couvert pour la somme de 110 000 F, par l'entreprise Pascal. Il inclut une dalle en ciment pouvant supporter 400 kg au m². Pour cela elle bénéficia de l'appui financier de la foire de Grenoble.

Et les inondations continuent...

En 1935, les quartiers de l'Abbaye et de la Bajatière furent touchés par des inondations du ruisseau, la ville ayant tardé à lever les vannes sur les terrains municipaux. Des particuliers étaient bloqués, des commerçants impactés et tous firent part de leur manque à gagner et de tous les travaux nécessaires après l'inondation. Aussi s'adressèrent-ils encore à la mairie de Grenoble pour obtenir des dédommagements. (Le commissaire central de la ville parle d' « une susnommée de 80 ans, qui a été portée hier au 1er étage, et comme la situation de se modifiait pas elle a été admise ce jour à l'hôpital ».)

En novembre de cette année-là : les eaux se retirèrent après deux jours de panique mais une cinquantaine de résidents protestèrent encore auprès de la Mairie. C'était toujours les mêmes plaintes que deux siècles auparavant. Les demandes s'adressèrent aussi au Député de l'Isère mais elles n'eurent pas de suite car la mairie les avait auparavant jugées injustifiées !

Celle-ci proposa le curage du Verderet et le prolongement de l'égout de l'avenue d'Eybens à l'avenue de Teyssière (300 m).

En décembre 1940, un nouveau courrier fut adressé à la Mairie car les résidents considéraient qu'ils habitaient bien sur la commune de Grenoble ! Ils demandèrent à canaliser le Verderet. (3 inondations les avaient impactés en deux mois) car il existait aussi en dehors des jardins abîmés, des menaces d'épidémies avec la stagnation des détritrus. L'entretien du ruisseau fut jugé sommaire. La ville répondit que les travaux incombaient au syndicat chargé de son entretien.

Le ruisseau fut tout de même curé. Et le syndicat ne put éviter de demander encore de

l'aide à la Mairie.

L'année suivante celle-ci refusa, mais elle put accorder un prêt pour les travaux. Elle envisagea aussi que l'égout de l'Abbaye soit prolongé jusqu'à la rue Claude Genin.

En 1948, on enregistra une demande de permis de construire un mur sur la longueur du ruisseau chemin Moyrand. (Mr Valentin)

Une nouvelle demande de prise en charge par la ville fut réclamée, car tous les riverains n'étaient pas traités de la même façon.

En 1951, rue Maurice Barrès le Verderet qui avait débordé causa à nouveau des dégâts. Il fallait construire une digue de 200 m entre la rue Moyrand et la rue de la Bajatière, mais la Mairie s'y refusa.

Elle confirma que le Verderet était propriété communale au-delà du Boulevard Clémenceau.

En 1960, la partie canalisée du ruisseau fut prise en charge par la ville, le Syndicat garda l'entretien de la grille et des débris qui pouvaient entraîner des inondations.

On envisagea de faire passer une voie de circulation sur l'ouvrage (résistance à un essieu de 10 tonnes).

Peu après le ruisseau fut recouvert en partie, lors de la réalisation des immeubles du groupe Clémenceau, sur 3 m 60 de large. Les grilles étaient souvent obstruées par les déchets jetés par les particuliers et le syndicat devait gérer le problème. On y versait les eaux usées et les fosses d'aisance et comme autrefois il fallait éviter les dangers d'accidents et d'épidémies. A cette même date, l'Union des habitants de Grenoble sud signala que de nombreux jardins et caves étaient inondés.

Autrefois les quartiers Bajatière et Abbaye étaient bordés de terrains maraîchers et de petites propriétés semi-rurales. Le Verderet permettait d'irriguer la plaine.

Avant 1925 ces quartiers étaient très peu habités.

Le Maire, Albert Michallon octroya des crédits au syndicat afin d'effectuer des travaux pour prévenir le débordement du ruisseau même à titre préventif. Les riverains eux-mêmes demandèrent une intervention protectrice.

A l'époque le Verderet coupait l'avenue de Teyssière vers Eybens, puis le chemin de fer, la rue Ponsard, la rue Leroy, la rue de la Bajatière, la rue Moyrand, la rue Auguste Lumière et arrivait au Boulevard Clémenceau, entre la rue Léon Jouhaux et la rue Auguste Ravier.

En 1962, permission fut donnée aux HLM « Foyers de l'Isère » de couvrir le ruisseau.

Trois ans plus tard la canalisation du Verderet fut achevée (2,50 m de largeur pour 1,30 m de hauteur), la ville prenant l'ouvrage en charge.

Couverture totale du Verderet et disparition du Syndicat des habitants

Dans les années 1965 le Verderet fut totalement recouvert et le Syndicat n'eut plus du tout lieu d'être.

En 1967, le service urbanisme examina les alignements : nécessité d'un passage de 4 m pour l'entretien, libération de l'accès par les riverains, cession des terrains sur la bande de 4 m, pose d'une clôture à 2 m de l'axe et libre passage à travers les propriétés et au-dessus de l'ouvrage cheminement piétons-cycles.

Puis ce fut la création d'un égout municipal Chemin du Chapitre.

Et la ville fut sollicitée pour la prise en charge du canal.

Peu après une servitude d'utilité publique de 3 m de chaque côté du ruisseau permit l'entretien et le remplacement de la canalisation.

En 1971, sur 2160 m de canalisation, 1050 étaient situés sous des voies publiques et des bâtiments (écoles,...)

Le Maire Dubedout s'occupa alors du détournement du ruisseau en faisant exécuter sa couverture entre le Boulevard Jean Pain et l'Isère.

C'est en février 1975 que l'on prolongea la couverture entre la rue Cornélie Gémond et l'Isère, pour laquelle fut effectuée une enquête hydraulique qui, après avis favorable, amena à faire les travaux le mois suivant.

La mairie répondait généralement à toutes les personnes dérangées par ces inondations qui la sollicitaient : « Les inondations ont été causées par le débordement du Verderet et non par les égouts. En conséquence la responsabilité de la ville ne pouvait être engagée. » (Il s'agissait d'une épicerie noyée 48 h et demandant de l'aide, d'une scierie/charpentes qui vit ses machines submergées et dut démonter les moteurs, de nombreux particuliers dont les caves ou les jardins furent endommagés, ou d'un épicier qui perdit pour 585 F de litres de vins. !)

Dissolution de l'association syndicale et transfert à la ville des droits et des charges

Un arrêté préfectoral fut promulgué en prononçant la dissolution de l'association syndicale et la transférant à la ville pour les droits et charges.

Ainsi, le recouvrement du ruisseau s'effectua en plusieurs tranches :

1956/59 : Teissere, 1958 : Clémenceau, 1961/1967 : parc Paul Mistral, 1967/68 : rue de la Station Ponsard, 1970/71 : rues Bajatière et Moyrand, 1971 : rue Malakoff, et après 1975 : le centre-ville.

Dans les années 80 une place fut créée au bout de la rue Chenoise, succédant à l'habitat insalubre qui l'avait précédée. On y voit encore un joli pont qui rappelle une partie des déboires de la ville à cet endroit.

Il y a fort longtemps, dix siècles environ, le quartier Chenoise se trouvait enclavé entre l'Isère, de profonds fossés et le Verderet.

De l'époque médiévale, il reste la Tour de Sassenage, que l'on aperçoit particulièrement bien d'une fenêtre de notre 10 rue Chenoise, qui fut autrefois appelée Tour du Verdaret (les deux orthographes sont possibles) ; datée de 1267, elle fut une maison forte sur les bords du ruisseau, rue du Pont Saint Jaime, qui l'enjambait.



Tour de Sassenage
vue du local 10 rue Chenoise
Grenoble
photo Mireille Courteau



Inondations médiévales
10 rue Chenoise Grenoble
Ed. Malhérou



10 rue Chenoise Grenoble en 1996
avant restauration
photo Mairie de Grenoble



rue Chenoise Grenoble
actuelle
photo Mireille Courteau

Les baraques insalubres installées près du Verderet ont disparu. Aujourd'hui le pont surplombe une rivière qui n'existe plus et mène ... à un passage condamné !



Pont sur le Verderet
rue Saint Jaime à Grenoble
photo Robert Bornecque

La rue Chenoise qui se trouvait coincée entre le Verderet et des fossés d'effondrement, était bordée d'un côté par des boutiques insalubres qui s'égrenaient jusque vers la rue Abel Servien et la rue du Pont Saint Jaime (ou Saint Jacques, du nom de l'hôpital Saint Jacques qui avait longtemps été situé là).

Le ruisseau coupait la rue Saint Jaime, suivait le jardin entre la rue Chenoise et Abel Servien, puis coupait la rue de Lionne en se dirigeant vers l'Isère.

La mairie décida alors de nettoyer le quartier devenu peu attrayant pour le centre-ville et dans le même temps le Verderet, ruisseau resté propre parce qu'il était couvert, ne se mélangerait plus aux eaux des égouts qui filaient vers l'Isère. On annonça un travail sur cette portion du ruisseau pour résorption de l'habitat insalubre.

Modification du lit du Verderet...

En 1987, on décida qu'il devait changer de trajectoire, ne plus s'acheminer vers le port de la Madeleine mais rejoindre l'Isère en passant sous le musée de peinture. La nouvelle canalisation qui le remplacerait ne recevrait que des eaux de pluie. Sur tout l'îlot 1203 de nouveaux raccordements furent à prévoir par les copropriétaires et un collecteur d'eaux pluviales fut mis en œuvre le long des façades de la rue Chenoise.

Il n'était plus possible d'utiliser le Verderet comme égout.

Quant aux eaux usées du quartier, elles allaient rejoindre l'égout public pour atteindre le grand collecteur en direction de Saint Martin le Vinoux.

Il fallait démolir, évacuer les gravats. On effectua un nettoyage des puisards au jet d'eau, un remblaiement, et des regards rue Chenoise.

Les entrepreneurs eurent à charge de prendre contact avec la Régie gaz électricité, le Service des Eaux, l'Assainissement, la Voirie, les PTT... Il fallut s'enquérir des autorisations et avis divers, il fallait procéder au raccordement des chutes d'eau dans les ouvrages prévus à cet effet à l'intérieur des immeubles. Il fallait aussi procéder au raccordement des chutes dans le réseau public ou celui de l'immeuble.

En effet le Verderet avait jusque-là servi d'égout public et le tronçon le plus insalubre se trouvait en amont du 2 place Notre-Dame.

Ainsi le quartier fut rénové, nettoyé, reconstruit en partie, on conserva les bâtiments anciens que l'on nettoya et valorisa.

Il fallait donc supprimer l'ancien ruisseau canalisé et couvert, à usage d'égout, les travaux consistant à démolir la partie supérieure du Verderet sous le tronçon compris entre le 4 rue du Pont Saint Jaime et le 1 de la rue de Lionne.

En 1986, Robert Bornecque put écrire :

« ... voilà que sous les remblais hétéroclites on a retrouvé le lit du ruisseau et l'arche du pont qui reliait les maisons des deux rives. Une porte, à l'extrémité d'un couloir aujourd'hui condamné, débouche sur ce pont. Du regard, on suit très bien la courbe du petit cours d'eau qui épousait celle de la rue Chenoise, et on la voit se poursuivre entre deux maisons encore debout sur la rue Abel Servien ... »

Le PV de réception des travaux eu lieu en novembre 1986.

De nombreux travaux furent prévus avec l'amélioration du réseau d'assainissement, la préparation de l'aménagement des cours, la conservation et la mise en valeur du pont du 15^e siècle.

Il fallut aussi prévoir de gros travaux au niveau du musée pour recevoir le Verderet qui jusque-là filait vers la rue de Lionne. Il se jette depuis dans l'Isère sous le musée Lavalette et ne changea plus de trajectoire, car on a prolongé la canalisation entre la rue Cornélie Gémond et l'Isère.

Autres travaux de finalisation ...

En 2001 deux bassins de rétention des crues du Verderet sur la commune de Brié et Angonne furent installés... On clôtura les bassins, on stabilisa et sécurisa tous les ouvrages.

Il fallut aussi penser à la protection de la faune piscicole et du milieu. Le passage du cours d'eau devait être franchissable par les poissons et ne pas gêner la migration.

Il fallut aussi prévoir la vidange du bassin et le nettoyage à fond des ouvrages.

Ces travaux furent réalisés au lieu-dit « Les Tronches » avec la construction d'une digue de 8 m de haut et un déversoir de sécurité permettant d'évacuer 10m³ environ à une crue de fréquence bicentennale.

On rencontra bien des difficultés à cause de l'extension de la ville de Grenoble, des impacts

environnementaux et des coûts financiers importants.
En 2008, la dalle du Verderet fut renforcée.

En 2013, on envisagea une étude d'opportunité de réouverture du Verderet dans le parc Paul Mistral, mais elle n'aboutit pas car elle fut jugée trop coûteuse. Ainsi, de siècle en siècle, ce petit ruisseau imprévisible a été très utilisé, puis vilipendé et finalement, on décida de le faire disparaître totalement sous le béton, tout en lui conservant sa propriété de ruisseau de montagne.

Alors, le Verderet, dont seuls les anciens se souviennent, est-il un patrimoine qui disparaît, ou un danger à tenir toujours écarté des habitations ?

Il est parfois difficile de maîtriser les cadeaux de la nature...
Peut-être que nous y repenserons ?

Catherine Monnet
Mai 2023

Le Verderet

Et les inondations continuent...
au Parc des Ruires à Eybens en
décembre 2021 !
DL décembre 2021



Recherche et écriture du texte effectuées par Catherine Monnet

Mise en page réalisée par Mireille Courteau

Photos : R. Bornecque, M. Courteau, J. de Guillebon, Mairie de Grenoble, G. Pachoud

Photo de couverture : Le Verderet à Eybens de J. de Guillebon

Patrimoine et Développement du Grand Grenoble 10 rue Chenoise 38000 Grenoble

Tél. 09 51 86 27 84 - Association loi 1901 - contact@patrimoine-grandgrenoble.fr

www.patrimoine-grandgrenoble.fr - Siret 78963382300016

